

CAISSE.
D'ÉCONOMIE.
SOLIDAIRE.

 **Desjardins**
Caisse du Chaînon

À tous les
membres, clients
et partenaires

UN PROJET DE REGROUPEMENT

entre la Caisse d'économie solidaire Desjardins
et la Caisse Desjardins du Chaînon se prépare.

Une alliance naturelle et enthousiasmante!

UN PEU D'HISTOIRE

La Caisse Desjardins du Chaînon et la Caisse d'économie solidaire Desjardins appartiennent toutes deux au réseau des caisses d'économie (ou caisses de groupes) du Mouvement Desjardins.

Par leur histoire et leur réseau, elles sont depuis toujours des caisses cousines. Depuis les débuts du travail de mobilisation d'Alphonse Desjardins, les travailleurs et les syndicats contribuent activement à la construction du Mouvement coopératif qu'est devenu Desjardins. Le monde syndical et celui de la coopération partagent les mêmes valeurs de justice sociale et de démocratie. Ils permettent aux membres d'être à la fois usagers et dirigeants de leurs institutions financières.

Au départ, les caisses d'économie comme celles du Chaînon et de la Solidaire souhaitaient mettre des services financiers de qualité à la portée des milieux de travail. Le marché du travail et les technologies évoluant, leurs façons de répondre aux besoins de leurs membres se sont adaptées. Sous l'impulsion de la CSN, la Caisse solidaire a orienté son action depuis bientôt 50 ans en faveur d'un développement économique solidaire; la Caisse du Chaînon, quant à elle, a déployé une approche originale pour les syndiqués CSN visant principalement de saines pratiques en matière de gestion financière et de préparation à la retraite.



AUJOURD'HUI

Les habitudes d'utilisation des services des coopératives financières ont beaucoup changé. La technologie est de plus en plus présente et la situation actuelle confirme que cela s'accroîtra. Dans ce contexte, afin de continuer à mieux servir leurs membres tout en permettant aux coopératives d'être rentables, les Caisses sont forcées de trouver des solutions pour réduire leurs frais d'administration et de gestion ainsi que d'investir davantage dans l'accompagnement et les services-conseils offerts à leurs membres.

C'est donc dans cet esprit que nos deux caisses ont construit un projet fort emballant.

POURQUOI S'UNIR?

- Pour augmenter la mobilisation en faveur de la finance responsable et de l'économie sociale et solidaire.
- Pour avoir une couverture du territoire québécois plus complète qui permettra une meilleure diffusion des approches innovantes développées dans le passé.
- Pour maintenir et améliorer une offre de services de qualité.
- Pour faire des économies d'échelle.

La Solidaire



Les caisses impliquées:

La Caisse Desjardins du Chaînon

C'est l'institution financière la plus présente dans les milieux de travail des syndiqués CSN, et ce, afin de bâtir des offres de services qui répondent à leurs attentes.



Nbre de membres

5650



volume d'affaires

484M\$



points de services

3



Nombre d'employ.é.es permanents

22

La Caisse d'économie solidaire

C'est la coopérative financière des mouvements sociaux, des entreprises collectives et des citoyens engagés pour une économie sociale et durable.



Nbre de membres

15286



volume d'affaires

2,2G\$



points de services

3



Nombre d'employ.é.es permanents

76

LA NOUVELLE CAISSE RESSEMBLERA À QUOI?

Les deux caisses ont des valeurs, des racines et des partenaires communs. Cependant, leur couverture du territoire est complémentaire, bien que les deux aient développé une approche panquébécoise. La Caisse du Chaînon est davantage présente sur la rive sud de Montréal alors que la Caisse solidaire a une présence plus marquée sur la rive nord de Montréal, à Montréal et à Québec. La nouvelle caisse comptera dorénavant sur six points de services bien dispersés sur le territoire.

La Caisse solidaire a un important volume d'affaires et de membres dans le secteur des entreprises collectives ainsi qu'une offre de services en expansion destinée aux membres individuels dans leur recherche de la finance responsable. La Caisse du Chaînon a une nouvelle approche qui porte fruit auprès des membres individuels et syndiqués CSN, une approche inspirée des concepts de la finance responsable. Ce projet regroupera les forces complémentaires des deux Caisses pour mieux servir les membres et en recruter davantage. La nouvelle caisse aura une mobilisation de plus de **21 000 membres** individuels et collectifs à travers l'ensemble du Québec, dont plus de **3 500 entreprises collectives**.

C'est près de **100 employés** compétents – qui se spécialiseront en finance responsable et en économie sociale et solidaire – qui pourront répondre aux besoins des membres.

La nouvelle caisse aura un modèle d'affaires rentable. Celui-ci permettra de verser à la fois la nouvelle ristourne produits et volume développée par le Mouvement Desjardins, ainsi que de distribuer plus de 1M\$ en dons, commandites et soutien financier dans les différentes communautés pour leurs initiatives de développement économique collectif, inclusif et durable.

Ce projet de regroupement n'entraînera aucune réduction de services. Au contraire, il vise à diminuer des coûts de gestion et d'administration exigés aux membres.



Quelles seront
les prochaines
étapes?

Les deux conseils d'administration ont construit, avec le soutien des équipes de la Fédération Desjardins, un projet conjoint de regroupement fort prometteur. Le comité de travail conjoint, ainsi que les deux conseils d'administration ont établi un consensus.

Cette proposition consensuelle doit maintenant être soumise, pour approbation, à leurs assemblées générales extraordinaires respectives. Dans le cas d'un vote favorable, le regroupement prendra forme le 1^{er} janvier 2021.

**Caisse d'économie solidaire
Desjardins**
Garry Lavoie, président
Marc Picard, directeur général

**Caisse Desjardins
du Chaînon**
Pierre Patry, président
Daniel Dyotte, directeur général

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES EXTRAORDINAIRES VIRTUELLES

Les membres sont invités à se prononcer sur ce projet porteur :

Mardi 3 novembre - 18 h 30

Prenez connaissance de ce projet en détails lors de cette soirée. Les liens pour assister aux assemblées seront disponibles au :

www.desjardins.com/caissesolidaire

Votez!

Prononcez-vous sur le projet grâce au bouton « Voter en ligne » que vous trouverez sur le site Web de votre caisse (voir le lien indiqué précédemment). Au clic, vous serez redirigé sur une page de connexion

AccèsD. Une fois que vous vous serez identifié, vous pourrez simplement voter. Si vous préférez utiliser le téléphone, vous n'aurez qu'à composer le **1 844 4JE-VOTE** pour exercer votre droit de vote.

La période de votation se déroulera du **4 novembre à minuit au 10 novembre à 23h59**. Les résultats seront connus dans les jours suivants.

Comment
puis-je avoir
davantage
d'information?

En contactant ma Caisse:

Caisse d'économie solidaire

Centre **Québec**
155, boul. Charest Est, bureau 500
Québec G1K 3G6

Centre **Montréal**
2175, de Maisonneuve Est, bureau 150
Montréal H2K 4S3

Centre **Lanaudière**
206, rue Baby, bureau 200
Joliette J6E 2V5

1 877 647-1527
caissesolidaire.coop

Caisse du Chaînon

Centre **Saint-Jean-sur-Richelieu**
315, rue MacDonald, bureau 102
Saint-Jean-sur-Richelieu J3B 8J3
1 866 348-9214

Centre **Sorel-Tracy**
950, route Marie-Victorin
Sorel-Tracy J3R 1L3
450 742-3791

Centre **Windsor**
91, rue Principale Sud
Windsor J1S 2B9
1 877 845-4286